
Adresse de la société populaire d'Aschères-le-Marché, qui annonce le succès des frères Madré dans l'extraction du salpêtre, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Aschères-le-Marché, qui annonce le succès des frères Madré dans l'extraction du salpêtre, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 405;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14254_t1_0405_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Lille, 15 prair. II] (1).

« Citoyens représentants,

Nous avons appris avec indignation mais sans étonnement les nouveaux attentats de nos lâches ennemis; nous savions depuis longtemps que les tyrans qui nous font la guerre et qui n'ont usurpé leur pouvoir qu'à force de crimes et d'assassinats, ne pouvaient le conserver qu'à force de scélératesses. Ces infâmes moyens doivent paraître légitimes à ceux dont l'existence est un forfait envers l'humanité, mais ce que nous ne saurions croire, mais ce qui nous pénètre de la plus vive douleur, c'est qu'il se soit trouvé des français ou plutôt des monstres dont le bras parricide se soit prêté à l'exécution de ces abominables complots... Eh! dans quels temps a-t-on voulu priver le Comité de salut public de Robespierre et de Collot d'Herbois, c'est lorsque la sagesse des membres qui le composent, faisant un digne usage de vos décrets salutaires et de l'autorité que vous leur avez transmise ont maintenu l'unité de la République, anéanti les factions et leurs auteurs, et mis la vertu et la probité à l'ordre du jour; c'est lorsque guidant la marche de nos intrépides bataillons dans le sentier de la victoire, on a vu partout à la fois les succès accompagner nos drapeaux et le bruit de nos exploits faire trembler les despotes jusques sur leurs trônes. Ils savent bien, ces rois mangeurs d'hommes que le dernier parti qui leur reste est d'anéantir la représentation nationale et le gouvernement révolutionnaire; mais le génie de la liberté qui règle nos destinées veille sur l'un et sur l'autre et nous les maintiendrons.

Représentants, nous remercions l'Être Suprême de ce que deux hommes, qui ont si bien justifié la confiance du peuple, nous ont été conservés. Vive la République! »

DETOUT (présid.), DESFORGE.

42

La société populaire de la commune d'Aschères-le-Marché (2), district de Neuville, annonce à la Convention nationale que deux de ses membres, (les citoyens Madré, frères) après avoir travaillé sans succès à l'extraction du salpêtre, viennent enfin, en se dirigeant par les lumières de l'agent du district, de réussir dans cette manipulation; qu'à la nouvelle du succès de leur entreprise, le plus vif enthousiasme s'est manifesté dans son sein, aux cris de *vive la République et mort aux tyrans!* Cette société félicite la Convention nationale sur le décret par lequel elle a proclamé, au nom du peuple, l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme, et termine par l'inviter à ne quitter son poste qu'après avoir exterminé le dernier des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) C 306, pl. 1162, p. 19.

(2) Loiret.

(3) P.V., XXXIX, 97. J. Sablier, n° 1366.

[Aschères-le-Marché, s.d.] (1).

« Citoyen président,

La société populaire et révolutionnaire séante à Achères-le-Marché, district de Neuville, département du Loiret, représente à la Convention nationale que les citoyens Pierre et Louis Madre, frères, cultivateurs, membres de cette société, conduits plutôt par leur patriotisme que par leurs connaissances, se sont empressés de former un atelier particulier pour lessiver les terres et en extraire le salpêtre; après de longs et pénibles travaux [ils] ont eu la disgrâce de voir leur première cuite manquée. Ces républicains, sensibles à la perte qu'ils avaient éprouvée et encore plus à la manque de cette matière tant nécessaire pour la défaite de nos ennemis, ont invité l'agent aux salpêtres du district, de se transporter, et de leur procurer les connaissances nécessaires pour le rétablir. Y étant parvenus, se sont transportés à la séance de la société ont apporté de ce minéral républicain et ont annoncé la réussite de leur entreprise et l'espérance qu'ils ont de récolter au moins six cents livres de salpêtre. Aussitôt le plus grand enthousiasme s'empare de toute l'assemblée, des cris de Vive la République, mort aux tyrans, se font entendre de toutes part. Un membre observe que ce produit médiocre n'est pas suffisant pour les indemniser de leurs travaux et soins, il demande qu'il soit sur le champ nommé une députation pour se rendre auprès du conseil général de la commune en permanence, à l'effet de l'inviter à prendre en considération la perte des citoyens Madre, et de prendre l'atelier au compte de la commune afin de continuer ces opérations salutaires, ce qui s'est aussitôt effectué.

La société pleinement satisfaite d'un tel procédé se trouvera suffisamment dédommée par le plaisir qu'elle a de voir fabriquer sous ses yeux les matières les plus propres pour la destruction du dernier de nos ennemis.

Représentants, dignes mandataires d'un peuple libre, qui savez déjouer tous les complots, ourdis contre nous, vous avez mis la vertu et la probité à l'ordre du jour, décrété que le peuple français reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, recevez-en de nous les plus grandes félicitations; continuez, avancez à grands pas dans les sentiers de la vertu, restez fermes et ne quittez votre poste qu'après avoir exterminé le dernier des tyrans. »

LEJEUNE, SIMON, FORTIN [et une page de signatures illisibles].

43

Le citoyen Labarthe, employé à la commission de la marine et des Colonies, envoyé à la Convention nationale la seconde partie des tables analytiques, et par ordre de matières et chronologique, des lois concernant la marine et les colonies, dont il est rédacteur, et lui témoigne qu'il s'estimera infiniment heureux

(1) C 306, pl. 1162, p. 18.